

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01149

Numéro SIREN : 792 001 133

Nom ou dénomination : 2 B

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2019 sous le numéro de dépôt 10668

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le		01012018		et clos le		31122018		Régime simplifié d'imposition									
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal				X					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case								Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case									
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)																	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																	
Désignation de la société:								Adresse du siège social:									
SAS 2B								37 AVE JEAN LOMBARD									
SIRET		79200113300018						13011 MARSEILLE									
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:									
REGIME FISCAL DES GROUPES																	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante																	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:																	
								SIRET									
B ACTIVITE																	
Activités exercées								Si vous avez changé d'activité, cochez la case									
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)																	
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%						Bénéfice imposable à 28%				Déficit		51 699			
								Bénéfice imposable à 15%									
2 Plus-values																	
PV à long terme imposables à 15%								Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%									
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches																	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes		☐		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐		Pôle de compétitivité		☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐		Autres dispositifs		☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		SII cotée		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :								dans le secteur productif, art. 244 quater W						dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)																	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt																	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)																	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%																	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr																	
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .																	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:									
CABINET A2B LES ESPALUNS III RUE BERTHELOT 83160 LA VALETTE DU VAR Tél: 04.94.08.45.45								Tél:									
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:								Identité du déclarant:									
N° d'agrément du CGA								Date: 16/05/2019		Lieu: MARSEILLE							
								Qualité et nom du signataire:		Mr BRIGY Bernard							
Tél:								Signature		Président actionnaire							

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Désignation de l'entreprise :		SAS 2B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		37 AVE JEAN LOMBARD		13011 MARSEILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		79200113300018				Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		131122018		N-1	
						131122017			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI		42 000		42 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ		121 130		97 726	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		22 109		9 122	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		84 850		406 674	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		26 841		26 155	
	TOTAL (II)		BJ		BK		228 089		582 363
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		73 629		70 374	
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				450	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		91 535			
	Autres créances (3)	BZ		CA		147 485		123 208	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		241 052		377 445	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		41 260		37 892	
TOTAL (III)		CJ		CK		594 961		609 368	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				21 074			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		228 089		1 198 397
1 426 486								1 291 201	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		42 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
26 841						(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :				Stocks :			
						Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS 2B			Néant ☐ *			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50....000.....)		DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)		DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	Report à nouveau		DH	115 360	68 206	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 397	67 154	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	175 757	190 360	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	445 569	504 517	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 936	7 700		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	334 313	433 682	
	Dettes fiscales et sociales		DY	224 171	150 157	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		1 645	
	Autres dettes		EA	12 651	3 140	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	1 022 640	1 100 841		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 198 397	1 291 201		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	660 496	669 415	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 124	FB		FC	11 124	10 880			
	Production vendue biens* services*	FD	2 926 905	FE		FF	2 926 905	1 688 050			
		FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 938 029	FK		FL	2 938 029	1 698 930			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	15 091	3 505			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	53 499	4 379			
	Autres produits (1) (11)					FQ	263	2			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 006 882	1 706 817		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	10 091	9 556		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 035 279	633 473		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(3 255)	(45 170)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	553 787	303 509		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	40 896	19 974		
	Salaires et traitements*						FY	886 373	463 285		
	Charges sociales (10)						FZ	186 877	102 179		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	83 759	40 706		
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	206 818	106 336		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 000 625	1 633 847		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 258	72 970			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1	90		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1	90		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 346	5 509		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	8 346	5 509		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 345)	(5 419)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 087)	67 551			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	44 122		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	44 122		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	840	1 190	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	44 122		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	44 962	1 190	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(840)	(1 190)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(8 324)	(793)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 051 006	1 706 907	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 045 609	1 639 753	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	5 397	67 154	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	60 778	31 756	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	53 499	4 379	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	206 725	106 285	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	AMENDES ET PENALITES											840	
	REPRISE IMMOBILISATIONS EN LEASING											44 122	44 122
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B											Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	42 000	KE		KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants	M2	]	KP	218 856	KQ	KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3	]	KS	33 306	KT	KU	4 825			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	494 286	KW		KX	22 235				
		Matériel de transport *				KY	5 487	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 073	LC		LD	666				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	TOTAL III					LN	758 007	LO		LP	27 725				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
		Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières					1T	26 155	1U		1V	686					
TOTAL IV					LQ	26 155	LR		LS	686					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	826 163	0H		0J	28 411					
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions par virement de poste à poste 1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		C0		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV		LW	42 000	1X	42 000				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	218 856	MI	218 856				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	6 900	MK	31 231	ML	31 231			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	37 222	MN	479 298	MO	479 298				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	5 487	MR	5 487				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	6 738	MU	6 738				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III			IY		NG	44 122	NH	741 611	NI	741 611				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W				
		Autres participations			10		0X		0Y		0Z				
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D						
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	26 841	2G	26 841					
TOTAL IV			13		NJ		NK	26 841	2H	26 841					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	44 122	0L	810 452	0M	810 452					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
CABINET A2B

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	99 244	PW	21 886	PX		PY	121 130
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	17 538	QA	4 571	QB	0	QC	22 109
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	19 562	QE	54 916	QF	(0)	QG	74 478
	Matériel de transport	QH	4 152	QI	1 097	QJ		QK	5 250
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 833	QM	1 289	QN		QO	5 122
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	144 330	QV	83 759	QW	0	QX	228 089
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	144 330	ØP	83 759	ØQ	0	ØR	228 089

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO								
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)			NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				21 074		Z9		Z8	21 074
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2B										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	26 841	UV	26 841	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	91 535		91 535				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	24 214		24 214				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	11 643		11 643				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	57 936		57 936				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	16 236		16 236				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
	Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	37 456		37 456				
	Charges constatées d'avance			VS	41 260		41 260				
	TOTAUX			VT	307 121	VU	307 121	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	445 569	83 425		362 144				
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	334 313	334 313							
Personnel et comptes rattachés		8C	104 249	104 249							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	76 095	76 095							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 572	16 572						
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 176	14 176							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	19 016	19 016							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 651	12 651							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 022 640	VZ	660 496	362 144					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	58 910	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2B										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés									WA	5 397						
			de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	840							
	Amendes et pénalités		WJ	840		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7						
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8								
			- imposées au taux de 0 %								ZN								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN								
- Plus-values soumises au régime des fusions								WO											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ							
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3							
										TOTAL I		WR	6 237						
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV								
			- imposées aux taux de 0 %								WH								
			- imposées aux taux de 19 %								WP								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW								
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB								
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			XA										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY								
	Majoration d'amortissement *										XD								
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF							
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA										
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC										
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)				PC												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG	57 936						
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2							
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	57 936						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI					XJ	51 699									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)		ZL															
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO	51 699									

31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	51 699
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	51 699

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	57 062
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :				
		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2B															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	68 206			AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	67 154				Dividendes				ZD					
	Prélèvements sur les réserves			0E					Autres répartitions				ZE	20 000				
									Report à nouveau				ZF					
	TOTAL I			0F	135 360				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II				ZG	115 360				
															ZH	135 360		
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	273 066)			YQ	202 456		9 081							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ	183 102		51 466							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	35 934									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	9 257		34 099							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	325 495		217 944							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	553 787		303 509							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	14 692		3 043							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS				9Z	26 204		16 931							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	40 896		19 974							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	180 164		106 026							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	213 332		126 854							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*							0B	777 104									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL			
								Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO			
								Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise :

SAS 2B

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	IMMOS REAFF CB	44 122			44 122
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1	44 122					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12,8 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS 2B					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	38	
dont apprentis					YF	6	
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	2 938 029	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT		
TOTAL 1					OX	2 938 029	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	263	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE		
Subventions d'exploitation reçues					OF	15 091	
Variation positive des stocks					OD	3 255	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	53 499	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT		
TOTAL 2					OM	72 109	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON	1 045 370	
Variation négative des stocks					OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	345 295	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	206 818	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	1 597 482	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	1 412 656	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).					SA	1 412 656	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)			GX	2 938 029	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 29
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX			
Période de référence			GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation				HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Group

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 7 9 2 0 0 1 1 3 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B

ADRESSE (voie) 37 AVE JEAN LOMBARD

CODE POSTAL 13011 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BRIGY Prénom(s) BERNARD

Nom marital % de détention 90.00 Nb de parts ou actions 4 500

Naissance : Date 220268 N° Département 974 Commune 97400 Pays FR

Adresse : N° 655 Voie BD DU FARON

Code postal 83000 Commune TOULON Pays France

Titre (2) M Nom patronymique BRIGY Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 64 Voie RUE COMMANDANT ROLLAND

Code postal 13000 Commune MARSEILLE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
FONDS COMMERCIAL	42 000		42 000			
20600000 DROIT ENTREE	30 000		30 000			
20600002 DROIT ENTREE IMMOAUCHAN	12 000		12 000			
CONSTRUCTIONS	97 726		119 612		21 886	18.30
21450000 AGENC.CONST.SOL AUTRUI	218 856		218 856			
28145000 AMORT.AG.CON.SOL AUTRUI	121 130		99 244		21 886	22.05
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	9 122		15 768		6 646	42.15
21540000 MATERIEL	22 803		21 312		1 491	6.99
21540001 MATERIEL ET OUTILLAGE CAPELETT	5 094		1 760		3 334	189.41
21540002 MATERIEL ET OUTILLAGE ST LOUP	3 334		10 234		6 900	67.42
28154000 AMORT MATERIEL	20 868		17 255		3 612	20.93
28154001 AMORT MATERIEL CAPELETTE	498		146		352	241.72
28154002 AMORT MATERIEL ST LOUP	744		137		606	441.85
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	406 674		478 298		71 624	14.97
21810000 INSTALLATIONS AGENCEMENTS	25 642		62 618		36 976	59.05
21810001 INSTALLATION AGENCEMENT CAPELE	10 581		8 581		2 000	23.31
21810002 AGENCENEMENT INSTAL ST LOUP	443 076		423 087		19 989	4.72
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	5 487		5 487			
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO	6 118		5 452		666	12.21
21840000 MOBILIER	620		620			
28181000 AMORT INSTALLATION AGENCE	14 475		11 344		3 131	27.60
28181001 AMORT INSTALLATION AGENCE CAPE	2 749		713		2 036	285.68
28181002 AMORT INSTAL AGENCE ST LOUP	57 254		7 505		49 749	662.87
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	5 250		4 152		1 097	26.43
28183000 AMORT MAT BUREAU	4 502		3 213		1 289	40.12
28184000 AMORT.MOBILIER	620		620			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 841		26 155		686	2.62
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 686		7 533		153	2.04
27500002 DEPOT ET CAUTIONEMENT ST LOUP	19 155		18 623		533	2.86
Total II	582 363		681 833		99 470	14.59
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	73 629		70 374		3 255	4.63
31000000 MATIERES PREMIERES	15 134		16 971		1 838	10.83
31000001 STOCK MP CAPELETTE	18 821		14 810		4 011	27.08
31000002 STOCK MP ST LOUP	17 422		21 465		4 043	18.84
32610000 STOCK EMBALLAGES	6 856		5 127		1 730	33.74
32610001 STOCK EMBALLAGE CAPELETTE	6 469		4 737		1 732	36.57
32610002 STOCK EMBALLAGE ST LOUP	8 927		7 263		1 664	22.90
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	91 535				91 535	
41100000 Collectif client	44 278				44 278	
41810001 Clts-Factures ? ?tablr	47 257				47 257	
AUTRES CREANCES	147 485		123 208		24 277	19.70
40100000 Collectif fournisseur	870		1 582		712	45.01
40980000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	36 586				36 586	
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL			422		422	100.00
42100075 BOUHASSOUN MOKTHAR	148				148	
42100360 SEDDAR	439		192		247	128.59
42100380 D OLIVEIRA			168		168	100.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
42100410	AISSAT ANIS	164		164	
42100540	M HOME SHANYCE		50	50	100.00
42101600	EL MANSOURY JAWAD		3 200	3 200	100.00
42103000	CORNANGUER		20	20	100.00
42500000	ACOMPTE	16 692	3 557	13 135	369.28
42500001	ACOMPTE LA CAPELETTE	3 320	1 000	2 320	232.00
42500002	Personnel-Avces et acptes	3 450		3 450	
43730001	RETRAITE CAPELETTE	2 227	931	1 296	139.26
43870000	ORGANISMES SOC PROD A RECEVOIR	9 416		9 416	
44400000	IMPOTS SOCIETE	57 936	28 669	29 267	102.09
44562000	TVA DED / IMMOBILISATIONS		21 935	21 935	100.00
44566000	TVA DED / BIENS SERVICES		30	30	100.00
44566100	TVA DED SUR BIENS SERV	3 958	18 536	14 577	78.65
44567000	TVA CREDIT A REPORTER	822	979	157	16.04
44572000	TVA COLLECTEE A 10 %		513	513	100.00
44573000	TVA COLLECTEE 5.5 %		1 867	1 867	100.00
44583000	TVA RBST A RECEVOIR	10 000	23 000	13 000	56.52
44586000	TVA DED / FOURN FACT N/PARVENU	1 456	458	998	217.95
DISPONIBILITES		241 052	377 445	136 394	36.14
51130000	CB A ENCAISSER	7 848		7 848	
51140000	TR A ENCAISSER	20 191		20 191	
51210001	BPCA LA CAPELETTE	26 023	63 901	37 878	59.28
51210002	BP MED ST LOUP	63 080	127 050	63 970	50.35
51220000	CAISSE EPARGNE	32 425	51 933	19 508	37.56
51222100	CAISSE EPARGNE LIVRET	163	462	299	64.69
53100000	CAISSE	26 855	34 944	8 089	23.15
53100001	CAISSE LA CAPELETTE	29 019	32 878	3 859	11.74
53100002	CAISSE ST LOUP	35 448	41 553	6 104	14.69
53200000	COFFRES		2 000	2 000	100.00
53300000	CAISSONS		380	380	100.00
58020000	CLIENTS CHEQUES		3 989	3 989	100.00
58030000	TICKETS RESTAURANT		15 907	15 907	100.00
58050000	VIREMENT		1 186	1 186	100.00
58060000	CLIENTS INTERNET		1 264	1 264	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		41 260	37 892	3 369	8.89
48600000	CHARGES CONSTATEES AVANCE	41 260	37 892	3 369	8.89
Total III		594 961	609 368	14 408	2.36
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		21 074		21 074	
48180000	Charges ? r?partir plus.exerc.	21 074		21 074	
TOTAL GENERAL		1 198 397	1 291 201	92 804	7.19

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL	50 000		50 000			
10130000CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	50 000		50 000			
RESERVE LEGALE	5 000		5 000			
10610000RESERVE LEGALE	5 000		5 000			
REPORT A NOUVEAU	115 360		68 206		47 154	69.13
11000000REPORT A NOUVEAU	115 360		68 206		47 154	69.13
RESULTAT DE L'EXERCICE (B�n�fice ou perte)	5 397		67 154		61 757	91.96
Total I	175 757		190 360		14 603	7.67
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	445 569		504 517		58 947	11.68
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 936		7 700		1 764	22.91
45510000C/C BERNARD BRIGY	936		2 700		1 764	65.34
45511000C/C BIGEON FREDERIC	5 000		5 000			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	334 313		433 682		99 369	22.91
40100000Collectif fournisseur	330 845		435 327		104 482	24.00
40810000FOURNISSEURS FACT NON PARV	3 468				3 468	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	224 171		150 157		74 014	49.29
42100077CECCHERINI NATHAN	1 507				1 507	
42100079ETTOUMI SAID	1 623				1 623	
42100080DAGNOKO ISMAEL	752				752	
42100081LABBE OLIVIER	1 309				1 309	
42100086EMBARKI MYRIAM	1 275				1 275	
42100091ROULLIER MELANIE	364				364	
42100094DUCHEMANN TREISSY	318				318	
42100098LARDY SARAH	1 154				1 154	
42100101GRIMAL CLARA	641				641	
42100102CAMARA ALPHA	448				448	
42100104RICARDO ROMAIN	525				525	
42100105BROTONS LUNES	505				505	
42100106DUCHEMANN MALORY	906				906	
42100107THIERS EMILIE	363				363	
42100108MEZO SAMANTHA	641				641	
42100109BUCAILLE SAMUEL	718				718	
42100111CHELIHI MATTHIAS	1 477				1 477	
42100113TALIANA CLARA	373				373	
42100114NALBANDYAN AGHASI	1 342				1 342	
42100116MOUREAU STEPHANIE	953				953	
42100118Personnel-R?mun?rations dues	1 724				1 724	
42100119MARRON LEA	1 044				1 044	
42100120NESTORET JEAN LOUIS	1 250				1 250	
42100122DUCHEMANN AUDREY	778				778	
42100123CHAUVIN AXEL	74				74	
42100240BUDRIA GUILLAUME	1 649				1 649	
42100270MARCAGGI	1 617		1 669		52	3.14
42100320KHALLADI	1 881		169		1 712	NS
42100330GUIARO			2 349		2 349	100.00
42100340LAINCER	1 194				1 194	
42100410AISSAT ANIS			280		280	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
42100440	CONAN COLLET JIANNI		348	348	100.00
42100450	GROSSMAN ENZO	1 313	923	389	42.17
42100460	JABARKHAIL		797	797	100.00
42100480	SMETI NEJMEDDINE	1 194		1 194	
42100510	VERGES GUILLAUME		174	174	100.00
42100520	DIAS MONTEIRO EDINA	1 146		1 146	
42100530	ZENASNI ALEXANDRE		1 125	1 125	100.00
42100540	M HOME SHANYCE	376		376	
42100550	BARGERO	3 110	2 000	1 110	55.49
42100560	ISOARD ALLISON		464	464	100.00
42100570	COLOMBANI LAURENT	656	567	89	15.71
42100580	KHALDI KARIM		564	564	100.00
42100590	BARBETTI CORINNE	1 830	580	1 250	215.76
42100610	KELLOU ABOUBAKER	1 818	564	1 253	221.99
42100620	HAMAMI RACHIDA		564	564	100.00
42100630	TSVETKOVA NATALYA		564	564	100.00
42100640	JULIEN MATHIEU		353	353	100.00
42100650	VEZAT PASCAL		518	518	100.00
42100660	LAABID NABIL	2 070	572	1 498	261.85
42100670	BOUTROS RAMOS CORALIE		564	564	100.00
42100680	COCCUZZA TIFFANY	2 051	518	1 533	295.92
42100690	D ANDREA VIRGINIE		568	568	100.00
42100710	MACIEL FARNIA CYLENE		518	518	100.00
42100720	EDNA MENDES SUZETTE	1 809	518	1 291	249.28
42100730	ROUGEAUX MICHELE		248	248	100.00
42100740	ROUGEAUX MICHELE		143	143	100.00
42100750	PEDRETTI AURELIE		528	528	100.00
42100760	SOLA PELLETIER LYNE	693	568	124	21.90
42100770	WARTENBERG VERONIQUE	1 578	564	1 014	179.65
42100780	ZAALANI HANEN		572	572	100.00
42100810	HALILI SUZANNA		630	630	100.00
42100820	OUSSENI SARAH		297	297	100.00
42101300	MASSE DANIEL	1 445	2 272	828	36.42
42101600	EL MANSOURY JAWAD	1 272		1 272	
42101800	BRIGY BERNARD	3 525	3 917	392	10.01
42101900	FRISARIO		254	254	100.00
42103000	CORNANGUER	2 226		2 226	
42103100	TRANCHINA VANESSA		219	219	100.00
42104300	NGUYEN AMANDINE		907	907	100.00
42106000	COUTURON CHRISTOPHE	1 247	516	731	141.56
42107000	DUPONT FANNY	1 921	568	1 352	237.96
42700000	SAISIE ARRET	110		110	
42820000	Dettes provisionn es sur C.P.	12 957	20 739	7 782	37.52
42820001	CONGES A PAYER LA CAPELETTE	11 920	9 844	2 076	21.08
42820002	CONGES A PAYER ST LOUP	19 579	2 369	17 209	726.28
43100000	URSSAF	12 439	12 812	373	2.91
43100001	URSSAF CAPELETTE	10 933	9 367	1 566	16.72
43100002	URSSAF ST LOUP	14 128	7 012	7 116	101.48
43720000	PREVOYANCE	2 140	5 244	3 104	59.19
43720001	PREVOYANCE CAPELETTE	514	8 942	8 429	94.26
43720002	AG2R PREVOYANCE ST LOUP	1 045	1 556	512	32.88
43730000	RETRAITE	7 134	3 597	3 537	98.33
43730002	AG2R ST LOUP	4 387	2 401	1 986	82.71
43820000	Charges sociales sur C.P.	4 017	5 574	1 557	27.94
43820001	CHARGES SOC / CP LA CAPELETTE	2 578	2 510	69	2.73

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
43820002	CHARGES SOC/CP ST LOUP	6 012		658		5 354	813.29
43860000	ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	10 768		5 579		5 189	93.01
44562000	TVA DED / IMMOBILISATIONS	7 844				7 844	
44571000	TVA COLLECTEE A 20 %	717				717	
44573000	TVA COLLECTEE 5.5 %	1 089				1 089	
44587000	TVA S/CLTS FACTURES A ETABLIR	6 922				6 922	
44860000	ETAT - CHARGES A PAYER	14 176		5 014		9 162	182.73
45710000	DIVIDENDES A VERSER BRIGY	11 424		13 520		2 096	15.50
45711000	DIVIDENDES A VERSER BIGEON	1 656		3 380		1 724	51.01
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				1 645		1 645	100.00
AUTRES DETTES		12 651		3 140		9 511	302.89
46810000	CHARGES A PAYER	12 651		2 575		10 076	391.37
47100000	0605 - 09/2014 - OD de salaire			566		566	100.00
Total IV		1 022 640		1 100 841		78 201	7.10
TOTAL GENERAL		1 198 397		1 291 201		92 804	7.19

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12		31/12/2017 12		Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	11 124		10 880		244	2.24
70780000 VENTES PRESSE	6 031		7 211		1 180	16.37
70780001 VENTES PRESSE LA CAPELETTE	5 093		3 670		1 424	38.79
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	2 926 905		1 688 050		1 238 855	73.39
70110000 VENTES A 5.5 %	732 280		798 011		65 731	8.24
70110001 VENTES A 5.5 % LA CAPELETTE	616 848		447 570		169 278	37.82
70110002 RECETTES 5.5 % ST LOUP	1 157 363		155 166		1 002 197	645.89
70120000 VENTES A 10 %	76 573		137 372		60 800	44.26
70120001 VENTES A 10 % LA CAPELETTE	145 911		121 407		24 504	20.18
70120002 RECETTES 10 % ST LOUP	197 608		28 264		169 344	599.16
70130000 VENTES A 20 %	85		233		148	63.69
70130001 VENTES A 20 % LA CAPELETTE	37		14		24	176.81
70130002 VENTES TN ST LOUP	200		13		187	NS
Chiffre d'affaires NET	2 938 029		1 698 930		1 239 098	72.93
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 091		3 505		11 587	330.61
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	15 091		3 505		11 587	330.61
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	53 499		4 379		49 120	NS
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	9 580		4 379		5 201	118.75
79100001 TRANSFERT CHARGES CAPELETTE	5 725				5 725	
79110000 TRANSFERT CHARGES SOUMIS TVA	8 564				8 564	
79110001 TRANSFERT CHARGES SOUMIS TVA	29 630				29 630	
AUTRES PRODUITS	263		2		261	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	7		2		5	227.36
75800001 PRODUITS DIVERS DE GESTION	22				22	
75800002 PRODUITS DIVERS GESTION ST LOU	234				234	
Total des Produits d'exploitation	3 006 882		1 706 817		1 300 066	76.17
ACHATS DE MARCHANDISES	10 091		9 556		536	5.61
60780000 ACHATS PRESSE	5 853		6 550		697	10.65
60780001 PRESSE LA CAPELETTE	4 098		2 919		1 179	40.40
60870000 FRAIS FACTURATION	47		84		37	43.67
60870002 FF ST LOUP	93		2		91	NS
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 035 279		633 473		401 806	63.43
60100000 ACHAT MATIERES PREMIERES TR			40 913		40 913	100.00
60110000 ACHATS MATIERES PREMIERES 5.5%	294 682		275 918		18 764	6.80
60110001 ACHAT MATIERES TR CAPELETTE	267 927		191 803		76 124	39.69
60110002 ACHAT MAT 1ERE ST LOUP TR	418 567		78 189		340 377	435.33
60122000 ACHATS MATIERES PREMIERES 20 %	6 297		5 910		387	6.55
60122001 ACHATS MP 20 % CAPELETTE	4 693		1 900		2 793	147.01
60122002 ACHAT MAT 1ERE ST LOUP TN	5 234		3 405		1 828	53.68
60260000 EMBALLAGES	16 690		21 784		5 094	23.38
60260001 EMBALLAGES CAPELETTE	14 708		12 724		1 984	15.59
60260002 EMBALLAGES ST LOUP	26 517		9 557		16 960	177.47
60910000 RRRO/ACH. MATIERES PREMIERES	180		2 372		2 552	107.59
60910001 RRRO/ACH MP CAPELETTE	3 276		6 259		2 983	47.66
60910002 RFA ST LOUP	16 940				16 940	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12		31/12/2017 12		Euros	%
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	3 255	45 170	41 914	92.79		
60310000 VARIATION STOCKS MAT PREM	1 838	3 559	1 721	48.37		
60310001 VARIATION STOCK MP CAPELETTE	4 011	14 810	10 800	72.92		
60310002 VARIATION STOCK ST LOUP	4 043	21 465	25 508	118.84		
60326000 STOCK EMBALLAGES	1 730	453	1 276	281.65		
60326001 VARIATION STOCK EMBALLAGE CAPE	1 732	4 737	3 005	63.43		
60326002 VARIATION STOCK EMB ST LOUP	1 664	7 263	5 600	77.10		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	553 787	303 509	250 278	82.46		
60610000 GAZ	39	19	20	108.16		
60610001 GAZ CAPELETTE	7 830	3 811	4 019	105.47		
60610002 GAZ ST LOUP	27		27			
60611000 EAUX	2 017		2 017			
60611001 EAU LA CAPELETTE	2 339	1 449	890	61.41		
60612000 EDF	18 173	19 120	947	4.96		
60612001 EDF LA CAPELETTE	23 414	9 850	13 564	137.70		
60612002 EDF ST LOUP	34 071	3 064	31 007	NS		
60615000 CARBURANTS	3 062	2 133	930	43.60		
60615001 CARBURANT CAPELETTE		228	228	100.00		
60615002 CARBURANTS ST LOUP	243		243			
60621000 GAZOLE		808	808	100.00		
60630000 ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENTS	12 449	5 345	7 104	132.90		
60630001 ENTRETIEN PETIT EQUIP CAPELETT	5 784	10 708	4 924	45.98		
60630002 ENT. ET PETIT EQUIP. ST LOUP	15 882	12 889	2 993	23.22		
60631000 PRODUITS ENTRETIEN	5 568	3 220	2 348	72.92		
60631001 PRODUITS ENTRETIEN CAPELETTE	4 088	3 351	738	22.02		
60631002 PRODUITS ENTRETIEN ST LOUP	3 663	4 739	1 077	22.72		
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 078	822	256	31.08		
60640001 FOURNITURE ADMI. LA CAPELETTE	1 213	1 188	25	2.08		
60640002 FOURN.ADM. ST LOUP	1 573	654	919	140.63		
61221000 CREDIT BAIL 1FOUR+2HOTTES	6 973	7 012	39	0.56		
61221001 MATIXIS CE CAISSE SANGO LA POM	1 407		1 407			
61221002 NATIXIS ST LOUP	37 797		37 797			
61221100 LOCAM LAVE VAISSELLE	258		258			
61222000 CREDIT BAIL TOUR A PIZZA	748	1 820	1 072	58.89		
61223000 CREDIT BAIL ENS. FERMENTATION	11 515	18 009	6 494	36.06		
61225000 CREDIT BAIL COMPTOIRS-CAISSE	2 080	4 914	2 834	57.67		
61320002 LOCATION ST LOUP	86 096	32 720	53 376	163.13		
61330000 LOCATION IMMOBILIERE	31 208	20 909	10 298	49.25		
61350000 LOCATION MATERIEL	1 320	2 981	1 661	55.72		
61350001 LOCATION MATERIEL CAPELETTE	366	333	33	9.91		
61350002 LOCATION MACH EXPRESSO	1 080	90	990	NS		
61351000 LOCATION TPE AEC	494	2 035	1 541	75.74		
61351001 LOCATION TPE BPCA		80	80	100.00		
61351002 LOCATION TPE ST LOUP	960	80	880	NS		
61351012 LOCAM SEBP	6 784		6 784			
61351100 LOCATION BMW 2 ROUES DS-047-NK	1 673	2 241	568	25.35		
61351101 LOCATION BMW 2 ROUES LA CAPELE	837	1 072	235	21.96		
61351102 LOCATION BMW 2 ROUES ST LOUP	837	195	642	329.22		
61351200 VOLVO	501		501			
61351201 VOLVO LA CAPELETTE	502		502			
61351202 VOLVO ST LOUP	500		500			
61351600 LOCATION MINI	2 741	3 613	872	24.12		
61351601 LOCATION MINI LA CAPELETTE	1 099	1 728	628	36.37		
61351602 LOCATION MINI ST LOUP	1 100	314	785	250.00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
61351700	LOCATION PARTNER PEUGEOT	3 302	2 057	1 245	60.53
61351701	LOCATIONS PARTNER LA CAPELLE		984	984	100.00
61351702	LOCATION PARTNER ST LOUP		179	179	100.00
61352000	LOCATION LINGE	2 417	1 016	1 401	137.94
61354000	LOCATION TELESURVEILLANCE	1 270		1 270	
61354001	LOCATION ENREGISTREUR 8 VOIES	1 430		1 430	
61357000	LOCATION GENERATEUR BROUILLARD		1 560	1 560	100.00
61357002	LOCATION SALLE	1 200		1 200	
61420002	CHARLES LOCATIVES ST LOUP	35 387		35 387	
61520000	ENTRETIEN REPARATION LOCAUX	1 893	1 381	512	37.09
61520001	ENTRETIEN LOCAUX CAPELETTE	2 945	1 049	1 896	180.76
61520002	ENTRETIEN LOCAUX ST LOUP	12 579	1 527	11 052	723.80
61550000	ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	12 256	6 477	5 779	89.22
61550001	ENT ET REP MATERIEL CAPELETTE	11 270	5 131	6 139	119.66
61550002	ENT ET REP MATERIEL ST LOUP	1 005		1 005	
61552000	ENTR. REP. MAT. TRANSPORT	1 949	100	1 849	NS
61552001	ENTR REP MAT TRANSPORT LA CAPE	70	48	22	46.52
61552002	ENTRE REP MAT TRANSPORT ST LOU	302	9	293	NS
61560000	MAINTENANCE	2 736	2 060	676	32.84
61560001	MAINTENANCE CAPELETTE	2 951	1 844	1 107	60.00
61560002	MAINTENANCE ST LOUP	4 587	821	3 765	458.39
61600000	PRIME ASSURANCE	6 104	7 511	1 407	18.73
61600001	ASSURANCES LA CAPELETTE	3 438	2 162	1 276	59.03
61600002	PRIME ASSURANCE ST LOUP	4 134	132	4 002	NS
61610000	ASSURANCES CREDIT BAIL	691	1 191	500	42.01
61610002	ASS CREDIT BAIL ST LOUP	29		29	
61612000	ASSURANCE SUR EMPRUNT	1 412	1 541	128	8.33
61612001	ASSURANCE EMPRUNT CAPELETTE		78	78	100.00
61612002	ASSURANCE EMPRUNT ST LOUP	931	155	776	500.00
61613002	ASS HOMME CLE ST LOUP	298		298	
61810000	DOCUMENTATION	7		7	
62110002	PERSONNEL EXTERIEUR	35 634		35 634	
62111002	STAGES ST LOUP	300		300	
62260000	HONORAIRES	2 472	10 216	7 744	75.80
62260001	HONORAIRES CAPELETTE	1 488	6 136	4 648	75.75
62260002	HONORAIRES ST LOUP	4 473	16 221	11 748	72.43
62270000	FRAIS ACTES	411	405	6	1.51
62270001	FRAIS ACTES CAPELETTE	207	1 062	855	80.53
62270002	FRAIS ACTES ST LOUP	207	60	146	243.09
62300000	PUBLICITE	2 982	5 781	2 799	48.42
62300001	PUBLICITE LA CAPELETTE	6 984	4 089	2 894	70.78
62300002	PUBLICITE ST LOUP	12 238	10 658	1 580	14.82
62360000	CADEAUX CLIENTELE	256	1 061	805	75.89
62360001	CADEAUX CLIENTELE CAPELETTE		124	124	100.00
62360002	CADEAUX CLIENTE ST LOUP	95	313	218	69.71
62410000	TRANSPORT SUR ACHAT	49	15	34	229.27
62510000	DEPLACEMENTS	2 997	5 051	2 053	40.65
62510001	DEPLACEMENT LA CAPELETTE	136	7	129	NS
62510002	DEPLACEMENT ST LOUP	602		602	
62570000	RECEPTIONS	4 252	4 496	244	5.42
62570001	RESTAURANT LA CAPELETTE	89	284	194	68.51
62570002	RECETIONS ST LOUP	1 446		1 446	
62600000	FRAIS TELEPHONIQUES	2 249	652	1 597	244.95
62600002	ORANGE LA CAPELETTE	420		420	
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	1 262	4 417	3 155	71.43

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018		12		31/12/2017	
						12	
						Euros	%
62610001	AFRANCHISSEMENT CAPELETTE	71		140		69	49.34
62610002	ORANGE ST LOUP	900		1 387		486	35.06
62610012	AFFRANCHISSEMENTS ST LOUP	144				144	
62710000	COMMISSIONS CB	1 134		1 491		357	23.96
62720000	TICKETS RESTAURANTS			904		904	100.00
62730000	FRAIS / TICKET RESTO	2 352				2 352	
62730001	FRAIS / TR LA CAPELETTE	996				996	
62730002	FRAIS TR ST LOUP	2 126				2 126	
62750000	SERVICES BANCAIRES ET ASS			1		1	100.00
62780000	SERVICES BANCAIRES	1 589		2 536		947	37.36
62780001	SERVICES BANCAIRES LA CAPELETT	1 506		373		1 133	303.86
62780002	SERVICES BANCAIRES ST LOUP	648		2 045		1 397	68.32
62781001	COMMISSIONS CB LA CAPELETTTE	895		722		172	23.86
62781002	COMMISSIONS CB ST LOUP	2 066		194		1 872	964.98
62800000	COTISATIONS	57		57			
62800001	COTISATIONS CAPELETTE			57		57	100.00
62800002	COTISATIONS ST LOUP	77				77	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		40 896		19 974		20 922	104.75
63330000	Formation continue	1 375		1 332		43	3.20
63330001	FPC LA CAPELETTE	979		842		138	16.38
63330002	FPC ST LOUP	2 090		116		1 974	NS
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	9		1 647		1 638	99.47
63350001	TAXE APPRENTISSAGE CAPELETTE	183		1 040		857	82.42
63350002	TAXE APPRENTISSAGE ST LOUP	2 413		144		2 269	NS
63500000	AUTRES IMPOTS	5 534		4 340		1 194	27.50
63500001	AUTRES IMPOTS CAPELETTE	8 678		1 943		6 734	346.57
63510001	TLPE			850		850	100.00
63511000	CONTRIBUTION ECO.TERRITORIALE	7 486		1 129		6 357	563.06
63511001	CFE LA CAPELETTE	926				926	
63511002	CFE ST LOUP	558				558	
63511100	CVAE	1 907		1 914		7	0.35
63511101	CVAE LA CAPELETTE	1 907				1 907	
63511102	CVAE ST LOUP	1 907				1 907	
63512000	TAXE FONCIERE	4 944				4 944	
63514000	TAXE FONCIERE			4 676		4 676	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		886 373		463 285		423 088	91.32
64110000	SALAIRES BRUTS	246 108		194 691		51 416	26.41
64110001	SALAIRES BRUT CAPELETTE	162 173		145 397		16 776	11.54
64110002	SALAIRES BRUT ST LOUP	368 822		23 133		345 690	NS
64111401	IND TRANSPORT ET NETTOYAGE	3 674		98		3 576	NS
64112002	PRIME DEFISCALISEE DESOCIALISE	350				350	
64114000	INDEMNITES LA POMME			9		9	100.00
64115000	INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONN	5 225				5 225	
64115001	IND LICENCIEMENT CAPELETTE	10 319		1 356		8 963	661.08
64115002	INDEMNITES RUPTURE ST LOUP	1 360				1 360	
64120000	Congés payés	7 782		6 868		14 650	213.30
64120001	CONGES A PAYER LA CAPELETTE	2 076		9 844		7 769	78.92
64120002	VARIATION CP ST LOUP	17 209		2 369		14 840	626.28
64121000	SALAIRES APPRENTI	39 613		52 997		13 384	25.25
64121001	SALAIRE APPRENTI LA CAPELETTE	25 137		30 792		5 655	18.36
64121002	SALAIRE APPRENTI ST LOUP	20 440		949		19 490	NS
64140000	AVANTAGES NATURE PAINS	498		1 379		881	63.92
64141000	REPRISE AN	4 736		1 540		3 196	207.49

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12		31/12/2017 12		Euros	%
64141001	REPRISE AN CAPELETTE	1 108		2 299		1 191	51.80
64141002	REPRISE AN ST LOUP	2 009				2 009	
CHARGES SOCIALES		186 877		102 179		84 699	82.89
64500000	Charges sociales	1 557		1 934		3 491	180.50
64500001	VARIATION CH. SOCIALES / CP	69		2 510		2 441	97.27
64500002	VARIATION CHARGES SOC / CP ST	5 354		658		4 695	713.29
64510000	COTISATIONS URSSAF	38 216		33 055		5 161	15.61
64510001	COTISATIONS URSSAF CAPELETTE	23 855		33 011		9 156	27.74
64510002	COT URSSAF ST LOUP	62 459		3 014		59 445	NS
64520000	COTISATIONS PREVOYANCE	1 796		9 009		10 804	119.93
64520001	COTIS PREVOYANCE CAPELETTE	4 642		6 876		2 234	32.49
64520002	COT PREVOYANCE ST LOUP	11 285		1 124		10 161	903.84
64530000	COTISATIONS RETRAITE	19 236		13 857		5 379	38.82
64530001	COTISATION RETRAITE CAPELETTE	9 082		9 781		699	7.14
64530002	COT RETRAITE ST LOUP	29 031		1 516		27 515	NS
64531000	COTIS. RETRAITE CADRE	156		198		42	21.37
64540000	COTISATION POLE EMPLOI	9 280		6 498		2 782	42.81
64540001	COTISATION POLE EMPLOI CAPELET	6 176		4 764		1 413	29.66
64540002	COT POLE EMPLOI ST LOUP	15 996		887		15 109	NS
64750000	COTISATION MEDECINE TRAVAIL	5 005		1 363		3 642	267.20
64900000	Crédit d'impôt compétitivité e	15 017		15 681		664	4.23
64900001	CICE LA CAPELETTE	11 239		9 724		1 515	15.58
64900002	CICE ST LOUP	23 356		2 471		20 885	845.20
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		83 759		40 706		43 053	105.77
68112000	DOT AMORT CORPORELLES	30 844		32 205		1 361	4.23
68112001	DOT AMORT CORPORELLES CAPELETT	4 407		858		3 549	413.45
68112002	DOT AMORT CORPORELLES ST LOUP	48 507		7 642		40 865	534.72
AUTRES CHARGES		206 818		106 336		100 482	94.49
65110000	REDEVANCE POUR MARQUES	25 195		33 040		7 844	23.74
65110001	REDEVANCE MARQUE CAPELETTE	24 007		10 245		13 762	134.32
65110002	REDEVANCE MARQUE ST LOUP	49 523				49 523	
65120001	REDEVANCE LOCATION GERANCE	108 000		63 000		45 000	71.43
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	10		31		22	68.74
65800001	CHARGES DIVERS GESTION CAPELET	3		20		17	85.55
65800002	CHARGES DIVERSES GESTION ST LO	80				80	
Total des Charges d'exploitation		3 000 625		1 633 847		1 366 778	83.65
Résultat d'exploitation		6 258		72 970		66 712	91.42
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		1		90		89	98.67
76400000	INTERETS CREDITEUR	1				1	
76812000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS			90		90	100.00
Total des Produits financiers		1		90		89	98.67
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		8 346		5 509		2 837	51.49
66116000	INTERETS S/EMPRUNT	4 051		4 876		825	16.93
66116002	INTERETS EMPRUNT ST LOUP	4 295		633		3 662	578.33

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Total des Charges financières	8 346	5 509	2 837	51.49
Résultat financier	8 345	5 419	2 926	53.99
Résultat courant avant impôts	2 087	67 551	69 638	103.09
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	44 122		44 122	
77520000 PROD. CESSION ELEMENTS ACTIFS	44 122		44 122	
Total des Produits exceptionnels	44 122		44 122	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	840	1 190	350	29.41
67120000 PENALITES AMENDES	840	1 005	165	16.42
67120001 AMENDES PENALITES LA CAELETTE		135	135	100.00
67180001 CHARGES EXCEPTIONNEL GESTION		50	50	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	44 122		44 122	
67520000 VAL. COMPTABLE ELEM. ACTIF CED	44 122		44 122	
Total des Charges exceptionnelles	44 962	1 190	43 772	NS
Résultat exceptionnel	840	1 190	350	29.41
IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 324	793	7 531	949.68
69500000 Impôt société		6 139	6 139	100.00
69900000 69900000		6 932	6 932	100.00
69910000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE	1 712		1 712	
69910001 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE	4 326		4 326	
69910002 CREDIT APPRENTISSAGE	2 286		2 286	
Total des produits	3 051 006	1 706 907	1 344 099	78.74
Total des charges	3 045 609	1 639 753	1 405 856	85.74
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	5 397	67 154	61 757	91.96

«2 B »
SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 37 AVE JEAN LOMBARD
13011 MARSEILLE
N° d'identification 792001133 RCS MARSEILLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 05 JUILLET 2019**

Je soussigné Mr Bernard BRIGY agissant en qualité de président de la société « 2 B » après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- la constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce.

Prise de décisions :

*** Première décision**

Le président approuve les comptes allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 5 397 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

Le président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 5 397 € de manière suivante :

- à la réserve légale à hauteur de	0 € ;
- au report à nouveau à hauteur de	97 € ;
- dividendes à verser aux actionnaires de	5 300 € ;
Total égal au bénéfice de l'exercice	5 397 €.

*** Troisième décision**

La rémunération du président au titre de ses fonctions au sein de la SAS 2 B pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018, se monte à : 28 549 €.

Versement de dividendes à hauteur de 20 000 € répartis entre les actionnaires, est pris pour 5 300 € sur les bénéfices et pour 16 700 € sur les reports à nouveau.

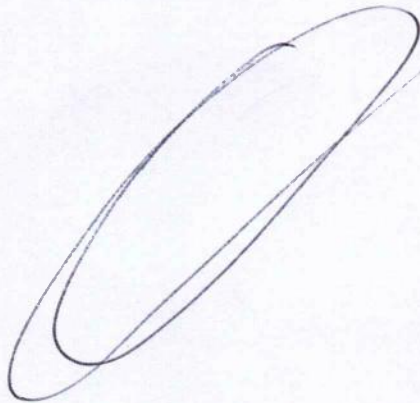
Au titre du dernier exercice, le montant brut des dividendes distribués est de : 20 000 €

*** Quatrième décision**

Le président déclare qu'aucune convention visée par L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

De tout ce qui précède, le président a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Le président
Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'O' or 'D' shape with a horizontal stroke extending to the right.

ASSEMBLEE GENERALE DU 05/07/2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. En conséquence Mr BRIGY Bernard assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

En application des statuts, cette décision a été prise pour une durée illimitée

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.

Ces soldes de gestion vous sont donnés pour l'exercice écoulé et pour l'exercice précédent.

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Chiffre d'affaires	2 938 029	1 698 930
Résultat d'exploitation	6 258	72 970
Résultat courant avant impôts	(2 087)	67 551
Résultat exceptionnel	(840)	(1 190)
Impôt sur les sociétés	(8 324)	(793)
Résultat net	5 397	67154

2) Progrès réalisés :

L'exercice réalisé a été marqué par une hausse du CA par l'activité sur l'année complète des 2 établissements ajoutés en 2017.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris les participations suivantes :

NEANT

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

NEANT

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé les participations suivantes :

NEANT

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

Notre activité n'a pas de conséquence sociale ou environnementale.

PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Notre société n'exploite pas d'installation classée.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle pas de société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31/12/2018 :

NEANT

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018.

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2 938 029 €
- le total des produits d'exploitation s'élève à 3 006 882 €
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 000 625 €
- Le résultat d'exploitation ressort à 6 258 €
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 886 373 €
- Le montant des charges sociales s'élève à 186 877 €
- L'effectif salarié moyen s'élève à 38 salariés dont 6 apprentis

Compte tenu d'un résultat financier – 8 345 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 2 087 €

Compte tenu des éléments ci-dessus, résultat exceptionnelle de – 840 € l'impôt sur les bénéfices de -8 324 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 5 397 €.

Au 31/12/2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 198 397 €

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 5 397 euros, comme suit :

- Au compte réserve légale pour un montant de 0 € réserve entièrement dotée
- Au compte report à nouveau pour un montant de 97 €
- Au versement de dividendes aux actionnaires pour 20 000 € pris pour 5 300 € sur les bénéfices et pour 16 700 € sur les reports à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Pour l'exercice précédent une distribution de dividendes a été effectuée pour 20 000 €.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versé durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social.

Mr BRIGY Bernard : 28 549 €

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président